

Mission ministérielle des achats

APPEL A COMPETENCES (RFI)

**Réalisation de missions d'audits énergétiques et environnementaux portant
sur le patrimoine en France et à l'étranger du Ministère de l'Europe et des
Affaires étrangères**

Note à l'attention des opérateurs économiques

1. Précisions liminaires :

Le questionnaire joint à la présente note ne constitue ni une consultation, ni un appel d'offres, ni un quelconque engagement des porteurs du projet à lancer ultérieurement une consultation sur l'objet de la demande d'information.

Réciproquement, les réponses au questionnaire ne revêtent aucune valeur contractuelle de la part de leurs auteurs.

2. Objet et contexte de la demande :

La présente demande de réponses au questionnaire se place dans le cadre d'analyses préliminaires conduites par la Mission ministérielle des achats et la Mission innovation et appui de la Direction des immeubles et de la logistique du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

La demande d'information a pour objet d'identifier les opérateurs économiques susceptibles de répondre aux besoins, les solutions proposées et de déterminer des conditions générales de réalisation du projet.

Tous les scénarios du GIEC convergent : le dérèglement climatique pose déjà des difficultés partout dans le monde, et ses effets seront encore plus fréquents et forts demain.

Le MEAE gère un parc immobilier d'environ 2000 bâtiments, pour 1,5 millions de m², répartis sur l'ensemble du globe. La diversité des situations est totale : typicité du climat, situation géopolitique, période de construction, nature des matériaux, état du

Mission ministérielle des achats

bâti et des installations techniques, nature des sources énergétiques locales et régularité de leur qualité, etc.

Dans ce contexte, le MEAE est engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation de ces emprises aux conditions futures. Le MEAE prévoit le déploiement d'un contrat cadre pour la réalisation d'audits énergétiques et environnementaux sur l'ensemble de son parc. L'approche de la rénovation thermique et d'adaptation doit être globale, et doit permettre de déployer selon les zones ou types de bâtiments, des équipements adaptés.

3. Périmètre et durée du projet :

L'accord-cadre est conclu au bénéfice du MEAE et s'étendrait sur une durée de 4 ans. Le périmètre envisagé comprend l'ensemble des bâtiments du ministère dans 167 pays.

4. Présentation générale du projet :

La présente demande d'informations est un appel à compétences concernant la mission d'audits énergétiques et environnementaux sur le parc situé en France et à l'étranger du ministère.

L'objectif global de la future prestation à réaliser est de révéler les actions à mener prioritairement sur un site donné dans l'objectif de :

- Réduire ses besoins énergétiques et son impact environnemental
- Assurer des conditions de confort et sanitaires satisfaisants pour les utilisateurs
- Adapter le bâtiment au changement climatique

Mission ministérielle des achats

Chaque audit devra permettre au maître d'ouvrage de définir, en connaissance de cause et chiffres à l'appui, le programme des interventions que nécessite son site, pour améliorer sa performance énergétique, sa qualité environnementale, ses conditions sanitaires, son confort et son adaptation au changement climatique.

Le périmètre de la prestation intègre l'ensemble des actifs du ministère dans le monde. Il est envisagé que chaque audit se découpe en deux phases :

Phase 1 : Pré-audit qui consiste en une analyse préliminaire des spécificités environnementales du site analysé : conditions météorologiques locales, potentiel solaire, inventaire des risques naturels, gisements d'énergie disponibles, gestion de l'eau, analyse du cadre réglementaire local, analyse documentaire du bâtiment...

A l'issue de la première phase, s'il est considéré que la complétude et la qualité des données d'état des lieux collectées est satisfaisante, et si, placé dans l'analyse globale du parc immobilier du MEAE, ce site est désigné prioritaire, alors la phase 2 est enclenchée.

Phase 2 : Audit énergétique et environnemental : visite du site, analyse détaillée de l'état existant, modélisation numérique conformément à l'état des lieux et simulation d'actions de performance environnementale (chiffrées financièrement et en termes d'économie d'énergie).

Dans cette deuxième phase la réalisation ou non d'une simulation pourra être décidée selon des critères à définir.

5. Protection des informations communiquées :

L'exploitation des réponses est réalisée par la mission ministérielle des achats du MEAE. Les informations sont portées à la seule connaissance des membres du projet.

Mission ministérielle des achats

6. Modalités de correspondance et de remise des réponses :

Les opérateurs économiques intéressés transmettent leur réponse au questionnaire par courrier électronique via PLACE au plus tard le **28 juillet 2026 à 12h00** (heure de Paris) :

Phase d'accès public

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3033474&orgAcronyme=c8v>

Les opérateurs peuvent compléter le support de réponse fourni dans le présent dossier s'ils le souhaitent (PowerPoint de présentation par exemple).

➤ Contenu des dossiers de réponse :

Les réponses au questionnaire peuvent être présentées directement en complétant le document « support de réponse », joint à la présente note. Les opérateurs économiques peuvent compléter leur réponse en portant à l'attention de l'administration toute information qu'ils jugeraient utile.

➤ Demande de précisions et remise des dossiers de réponses :

Les opérateurs économiques peuvent demander des précisions sur la demande d'informations. La demande de précisions doit être adressée par courrier électronique via la PLACE.

7. Calendrier :

Dans le cadre des analyses préalables, les opérateurs économiques sont informés que des échanges par écrit ou des entretiens téléphoniques peuvent être organisés.

La consultation est susceptible d'être publiée sur la plateforme des achats de l'État (PLACE) au cours du quatrième trimestre de l'année 2026.